



Cahier 06 - Tenir dans la durée

Une solidarité tout au long de la vie

Un cercle de personnes de confiance ne se décrète pas une fois pour toutes. Il se construit, se vérifie, s'entretient et se consolide.

La vulnérabilité peut durer longtemps. Les proches vieillissent. Les situations changent. Les professionnels se remplacent. Les institutions se réorganisent. Les aides deviennent parfois insuffisantes ou mal ajustées.

C'est pourquoi le Code de la Solidarité inscrit la solidarité dans le temps long. Il ne s'agit pas d'une intervention ponctuelle, mais d'une présence organisée et durable autour de la personne.

Tenir dans la durée veut dire vérifier que la personne reste comprise, respectée, défendue jusqu'au bout. Cela veut dire vérifier que l'on s'occupe encore activement de sa situation. Cela veut dire vérifier que les aides apportées restent bonnes, utiles et ajustées à sa vie.

Cette durée ne peut pas reposer sur l'héroïsme des proches. Elle demande une alliance : la société civile veille, les institutions reconnaissent et soutiennent, les professionnels interviennent, et le cercle humain garde le fil de la personne.

Le Code de la Solidarité est une invitation à construire cette continuité. Il donne un nom simple à ce qui doit tenir : le cercle de personnes de confiance.

Document associé : Code de la Solidarité - Livre fascicule, essai prototype 2024 : http://www.dedici.org/wp-content/uploads/2024/10/Livre-fascicule-Code-de-la-Solidarite-_3.pdf

Ce cahier appartient à la collection Code de la Solidarité des Cahiers de Dediçi.